

Partie I. Vue d'ensemble	
1. Histoire de la mission	3
2. Les conclusions des tests	5
3. Les axes de projets pour le territoire	9
Annexes	
Synthèses entretiens élus, acteurs	11
Fiche PETR -SCoT	
Rappel des hypothèses tests	
Conduire les projets aux échelles pertinentes	
Partie II. Le Test PNR	
1. Synthèse Paysages et patrimoines géologiques, naturels, culturels	22
2. Rappel - les conclusions du Diagnostic	23
3. Patrimoines au regard du contexte élargi et reconnaissance nationale	25
Synthèse au regard des critères de classement PNR	28
4. Cohérence et pertinence des limites du territoire au regard des patrimoines	29
Synthèse au regard des critères de classement PNR	33
Annexes Fiche parc naturel régional	36
Partie III. Le projet Geopark de Haute Provence	
1. Le projet Geopark de Haute Provence	43
1.1. Geopark et géotourisme	44
1.2. Geopark et protection/valorisation des ressources	46
2. Points de vigilance	47
3. Geopark, un projet à construire	51
3.1. Trois socles pour un projet solide	52
3.2. Un portage politique fort, une ingénierie affirmée	53
3.3. Une stratégie progressive	54
3.4. Une feuille de route	55
3.5. Programmes supports possibles	56
4. L'expérience du Geopark du Chablais	58
Annexe 1 Repères pour la construction du projet Geopark	60
Annexe 2 Approche des retombées économiques d'un Geopark	66
Annexe 3 Fiche geopark et illustrations	70
Annexe générale	
Rappel du Cahier des Charges	88
Sommaire du diagnostic	89

1. Histoire de la mission

Extraits du cahier des charges

Proposer le périmètre le plus pertinent pour la mise en œuvre d'un projet global de territoire et une réflexion autour de la création d'une structure publique de gestion.

L'objectif à atteindre est d'obtenir un argumentaire permettant de justifier la cohérence et l'homogénéité du périmètre pressenti et de mettre en évidence les variantes possibles du projet d'étude.

Ce périmètre, appuyé sur un territoire rural au patrimoine de valeur, doit avoir fait l'objet d'un consensus des groupements des collectivités locales qui exprimeront leur volonté à s'engager dans cette démarche.

Cette étude permettra à la Région de se prononcer sur l'opportunité d'étudier la création d'une structure publique de gestion.

Au départ,
une initiative et une volonté portée par des élus, pour un PNR Massif des Monges,
Prenant assise sur la transformation du SIVU de 5 communes en Syndicat Mixte du Massif des Monges

L'accord du Conseil Régional pour **une étude amont**, en vue de l'élaboration d'un projet de territoire, comprenant 3 dimensions :

- Diagnostic socio-économique, diagnostic des paysages et des patrimoines
- Analyse des positions et intérêts des acteurs
- Exploration de scénarii de nature de projet, périmètre d'action et mode d'organisation.

Ce n'est pas une étude d'opportunité et de faisabilité d'un PNR mais une étude amont.



56 communes, se référant à l'hypothèse PNR



Deux territoires d'étude

8 intercommunalités, qui constituent le syndicat Mixte des Monges ou l'ont rejoint pour cette étude.

Partie III. Le projet Geopark de Haute Provence

1. Le projet Geopark de Haute Provence

L'intérêt de la maîtrise d'ouvrage par le Syndicat Mixte du Massif des Monges

Les objectifs d'un geopark :

- L'identification, la protection et la préservation des géopatrimoines
- L'éducation, la formation et la sensibilisation
- Le géotourisme

Le massif des Monges représente

- Un socle géologique commun (même s'il ne recouvre pas la totalité de la réserve),
- Une identité et un positionnement touristique potentiellement cohérents,
- Des problématiques communes de gestion/protection et valorisation des ressources.

Sur l'approche touristique, attendu majeur du projet geopark, on a souligné dans le diagnostic l'absence d'une locomotive pour mettre en mouvement un ensemble d'initiatives et d'offres de découverte de qualité qui restent confidentielles et peu visibles.

Si le territoire bénéficie d'une notoriété des villes de Provence et de moyenne Montagne (Sisteron, Digne et Vallée de la Blanche atteignent une lisibilité satisfaisante), une signature forte du territoire reste à imposer et la géologie apparaît comme une opportunité relativement unique :

- Pour la valeur du patrimoine géologique et la qualité des paysages qui y sont directement liés
- Pour le savoir-faire et les réalisations de la réserve géologique de Haute Provence
- Pour le label UNESCO GEOPARK à reconquérir.

Cet axe majeur du projet Geopark s'articule parfaitement avec l'autre mission conduite par le Syndicat Mixte des Monges sur la gestion des zones Natura 2000 : le patrimoine naturel et la **biodiversité** sont intimement liés au socle géologique et à l'accueil de publics.

Comme pour Natura 2000, le portage du geopark par le syndicat Mixte permet de construire ensemble un esprit massif et de poser les bases d'un territoire PNR en avançant sans tarder sur la valorisation des ressources qui rassemblent aujourd'hui.

C'est aussi une posture de responsabilité des élus de se mobiliser rapidement pour sauver le label UNESCO quand les territoires candidats œuvrent de nombreuses années pour l'obtenir.

1.1 Geopark et géotourisme

Dans un schéma idéal,
un Geopark est un label qui
identifie une démarche de mise
en tourisme, basée sur la
connaissance et l'expérience
d'un territoire...

Le géoparc permet de structurer l'offre touristique autour d'une clé d'entrée centrale.
➔ Le géotourisme.

QU'EST-CE QUE LE GÉOTOURISME ?



Le Géotourisme est une niche touristique qui a pour objectif de promouvoir auprès du plus large public le patrimoine géologique au travers de pratiques ludiques, culturelles ou sportives s'inscrivant dans la démarche d'un tourisme plus responsable.

Plus précisément, c'est une forme de tourisme à la croisée de trois autres qui sont le tourisme culturel, le tourisme de nature, et le tourisme sportif. En pratiquant ce type d'activité, on peut en effet être amené à découvrir une culture liée à un patrimoine géologique tout en exerçant une activité sportive (la randonnée par exemple) généralement dans un milieu naturel.

Le **géotourisme** est capable de fédérer et de mettre en scène une offre touristique riche.

La force du label Unesco doit être associée à une structuration et à une animation de l'offre diffuse pour la rendre lisible et accessible alors qu'elle est aujourd'hui souvent confidentielle (sentiers de contes, viapac, refuges d'arts...)

Cette nouvelle signature du territoire associée à Retrouvance, au réseau de randonnées pédestres, VVT et équestres (dont des itinéraires structurants) permettra de promouvoir un territoire de découverte cohérent et qualitatif.

Le **Geopark correspond à un axe de positionnement touristique (pas le seul)** qui doit être intégré et non pas construit à côté des stratégies touristiques.

Des conditions sont impératives :

Pour que le projet produise des retombées économiques

- Des outils adaptés à des clientèles diverses : initiés ou découvreurs de la géologie, contemplatifs ou sportifs, familles et enfants, seniors (dont curistes) ...
- Une gamme de produits/prestations touristiques de qualité – dont la maîtrise est garantie par une charte (c'est la crédibilité du label UNESCO qui est en jeu)
- Une communication concertée entre tous les émetteurs : tout le monde doit communiquer sur UNESCO GEOPARK avec une cohérence des messages et des supports (charte graphique et moyens de la faire respecter)

Pour que le projet soit vecteur de notoriété et de développement :

- Une mobilisation large de la population et des acteurs économiques (non-touristiques) pour les impliquer dans la démarche (exemple : le boulanger des Bauges qui fait le pain « oursin » du geopark)
- Des actions de relations publiques qui associent toutes les sphères du territoire au Label UNESCO

Pour que les résultats attendus se concrétisent en augmentation de la fréquentation touristique :

- Une dynamique de l'offre – accompagner les opérateurs touristiques pour qu'ils transforment le label en produits touristiques marchands
- Une démarche qualité sur tous les ingrédients des produits touristiques signés GEOPARK

1.1 Geopark et géotourisme – associer l'existant

Une organisation qui intègre dès le stade projet les attendus en termes de développement touristique

La posture et l'organisation adéquate de pilotage de projet complexe sont indispensables pour atteindre les objectifs de développement

On mesure ici l'impératif d'intégrer dans le pilotage du projet les instances du tourisme pour ne pas reproduire une organisation en doublon (qui serait par ailleurs impossible à mettre en œuvre).

Idéalement au sein d'un Syndicat Mixte qui pilote la stratégie touristique, l'ingénierie, les études, aménagements et une délégation à une structure touristique Office intercommunautaire pour les missions communication/promotion.

Ce montage ne paraît pas possible à court/moyen terme tant les organisations touristiques en place ont des polarités différentes (vers le Verdon, vers Serre-Ponçon...).

Les 3 structures doivent être coordonnées et portées par une gouvernance commune.

- Le CG 04 via la réserve (et les ENS) : protection, aménagement et connaissance
- Geopark : interprétation, valorisation, mise en tourisme, animation et accueil thématique
- Le réseau touristique : mobilisation et accompagnement des socio-professionnels, démarche qualité, information / communication / promotion / commercialisation

Au niveau de chaque communauté de communes : inclure une mission précise de développement et promotion du géotourisme sous la coordination du Geopark dans la convention d'objectifs de son office de tourisme.

Au niveau du département : confier à l'ADT la mission de chef de file d'une stratégie de promotion du géotourisme (incluant géopark et réserve ?) – garantie d'une cohérence des supports, d'une coordination des offices de tourisme et d'une démarche construite de prospection/promotion France et étranger.

L'idée d'un contrat de destination (ou plus vraisemblablement pour une prochaine version d'un contrat territorial d'excellence touristique) pourrait être une façon d'affirmer la démarche geopark comme une marque touristique reconnue structurante pour le territoire et adossée à une véritable stratégie de destination géo touristique.

1.2 Geopark et protection/valorisation des ressources

- **Geotourisme**
- **Connaissance, recherche, formation, diffusion**
- **Protection/valorisation des sites géologiques et de leurs écrans paysagers**

Aucune démarche de valorisation ne peut être conduite sans s'assurer en préalable d'une gestion durable des ressources qui vont être valorisées et promues auprès d'un large public.

La préservation des sites et la valorisation des paysages sont donc des conditions de réussite et de pérennité du projet.

C'est la crédibilité et le rayonnement du label qui est en jeu.

Comme pour le tourisme, le geopark doit agir en coopération avec les structures en charge de ces missions.

Articulation des missions geopark :

- Avec le service natura 2000 en interne au Syndicat Mixte : intérêt d'un partage de moyens et de connaissances
- Avec le conseil général gestionnaire de la réserve géologique et des ENS,

L'exemplarité des mesures de protection/valorisation qui pourront être développées par ces partenariats constituera la base d'un projet de PNR. Il s'agit ici encore d'apprendre à faire ensemble à l'échelle du massif.

3.1. Trois socles pour un projet solide

Héritage de l'association

Entre capitalisation des acquis
et rupture de mode de
pilotage

Se saisir de la force d'un
portage politique du projet

Passer d'un projet associatif à un projet politique

La maîtrise d'ouvrage par les collectivités via leur syndicat mixte est le premier socle de solidité du projet.

Il faut prendre le temps et se donner les moyens d'une implication forte des élus dans le projet.

La volonté politique affirmée en est le premier pas.

Un voyage d'étude, des journées de terrain avec élus et techniciens, seront des moments d'appropriation et de consolidation d'une culture commune Geopark.

Label UNESCO Geopark, bien commun

Pour les autres territoires français, l'obtention du Label a été une occasion de mobilisation forte d'un grand nombre d'acteurs et la labellisation une réussite collective qui récompense une dynamique de territoire.

Il se trouve que le label geopark haute Provence, s'il est aujourd'hui à reconquérir, a été acquis par la notoriété et le travail remarquable de l'association. L'enjeu est de mobiliser largement alors même que le calendrier du renouvellement impose de parer au plus pressé.

Trouver l'occasion, les moyens, la méthode pour une mobilisation citoyenne autour du label UNESCO, via les collectivités et les élus impliqués, est le deuxième socle de solidité du nouveau projet

Ressources humaines et compétences : Un collectif au service du projet

Le projet geopark et ses développements mettent en œuvre plusieurs structures, un grand nombre de partenaires et des compétences multiples.

Le troisième socle du projet est la mutualisation des compétences au service du projet. C'est un exercice de la complexité qui devient la règle dans le développement local : reconnaître et respecter toutes les parties prenantes, intégrer et valoriser toutes les compétences, éviter toute situation de concurrence entre structures ou entre techniciens et se placer en mode de collaboration efficace et efficient.

Après les difficultés traversées par l'association, les salariés doivent retrouver des conditions de travail sécurisées et sereines pour être en mesure de jouer pleinement la carte de cette collaboration.

Un chef d'orchestre de ce travail collaboratif est à identifier clairement – la fonction « **chef de projet geopark** » prend ici tout son sens.

3.4. Une feuille de route

Les zones de recouvrement sont inévitables avec la Réserve Naturelle Géologique (dont l'action de protection et de mise en valeur va au-delà de la seule protection)

Des interfaces sont également à établir avec les structures du territoire, dont les Pays.

Les fonctions doivent être identifiées et organisées en concertation, afin d'éviter les « doublons » et concurrences.

Les étapes d'élaboration

- Travailler avec le CG sur une **répartition des rôles et missions** entre Réserve géologique, ENS et geopark.
- Ecrire **le projet, un projet de charte, un plan d'action chiffré**. Construire une maquette financière en investissement et en fonctionnement.
- Etablir un **programme de coopération Leader** (si au moins deux Pays sont parties prenantes) et le déposer avant le 31 décembre 2014.
- Construire un **projet Espace valléen** début 2015 – en fonction de la structure maître d'ouvrage- pour lancer le projet et financer les investissements, en particulier de remise à niveau de l'existant.
- Solliciter chacune des **CC concernées pour une adhésion au projet et un engagement financier** sur le fonctionnement en vitesse de croisière (hors financements externes).
- Consolider la **structure de portage et de gouvernance** en fonction des premiers engagements fermes (ceux qui sont prêts à y aller).
- **Mettre en œuvre les actions par phasage prioritaire**, en partant des vallées les plus proches du concept – vallée du Bès – pour répondre rapidement au label, avoir un site représentatif et servir de références pour entraîner les autres sites.
- **Tisser des conventionnements avec l'ADT et un ou plusieurs OTI** (exemple office de pôle pays dignois) et écrire avec eux une stratégie marketing : objectifs de clientèles, moyens de communication, actions de promotion, montage de produits touristiques et commercialisation du geopark.

En parallèle (au sein d'une structure unique ou pas), travailler à l'amplification des programmes Natura 2000 pour garantir les paysages, les pratiques agricoles et la biodiversité comme ressources naturelles parties intégrantes du géotourisme.

4. L'expérience du Geopark du Chablais

**Le geopark du Chablais :
une déclinaison large du
géotourisme sur un territoire
déjà bien doté en équipement
et pôle d'attractivité**

C'est paradoxalement dans le geopark français qui n'est pas un PNR que l'on trouve le modèle le plus convainquant d'un projet de développement. Ce n'est pas un hasard puisque pour les PNR, on peut penser que le geopark, n'est qu'un article de plus dans la charte (qui couvre de fait un champ très large d'objectifs de la valorisation des ressources),

Le geopark du Chablais porté par un syndicat mixte nous est apparu comme l'expérience inspirante pour le geopark de Haute-Provence :

- il est considéré comme un outil fédérateur de valorisation de toutes les ressources du territoire
- Il associe l'ensemble des sites culturels du territoire
- Le conseil général y est fortement impliqué avec le classement en ENS de l'ensemble des géosites

La réussite, l'ancrage et la pérennité de la mobilisation autour du Geopark sont liés au fait que le syndicat mixte est le support d'un projet de territoire global combinant : le SCOT, le contrat de rivière, les programmes Leader, CDDRA...

L'expérience du Chablais nous montre l'importance de penser dans le système geopark la compétence tourisme : ne pas recréer une mission communication/promotion au sein d'un Geopark mais confier aux OLT la mise en tourisme du Geopark.

Les facteurs de réussite :

- Une gouvernance adaptée au projet
- Une équipe technique mutualisant les compétences au sein du Syndicat Mixte
- Une mobilisation concertée de moyens financiers par différents maîtres d'ouvrages (POIA par les communautés de communes Espaces valléens, Leader et CDDRA par le Syndicat Mixte)
- Une organisation de la société civile au sein de l'instance syndicat mixte
- Une forte mobilisation des acteurs locaux et de la population

Pour son mode d'organisation comparable et son expérience des premiers aménagements (avec les difficultés et écueils), nous conseillons vivement un voyage d'étude du groupe projet pour tirer parti de toute l'expérience du Chablais.

Voir en annexe fiche geopark et expérience Chablais détaillée.

Capacité hébergements marchands en lit - zone 8 CC		capacités en lits	jours ouverture	taux d'occupation moyen	nombre de nuitées	dépense/jour/pers	consommation touristique estimée	valorisation geopark + 5%	valorisation geopark + 10%
18 000 lits									
camping	62%	11160	150	30%	502 200				
autres hébergements	38%	6840	270	35%	646 380				
					1 148 580	53 € *	60 874 740 €	3 043 737 €	6 087 474 €

Capacité hébergements marchands en lit - Zone massif		capacités en lits	jours ouverture	taux d'occupation moyen	nombre de nuitées	dépense/jour/pers	consommation touristique estimée	valorisation geopark + 5%	valorisation geopark + 10%
11 170 lits									
camping	50%	5585	150	30%	251 325				
autres hébergements	50%	5585	270	35%	527 783				
					779 108	53 € *	41 292 698 €	2 064 635 €	4 129 270 €

Qu'est-ce qu'un Geopark ?

Un geopark est un territoire qui possède un patrimoine géologique exceptionnel, du point de vue scientifique ou pour sa rareté ou sa beauté, et qui met ce patrimoine au service de la promotion du développement durable des communautés qui y vivent.

C'est aussi un outil de développement et de cohésion des acteurs autour d'un projet concerté, en vue d'optimiser l'association entre connaissance et valorisation.

Quelle est sa vocation ?

Un geopark a pour vocation la préservation du patrimoine local, en particulier du patrimoine naturel géologique ainsi que sa valorisation en terme de développement économique.

Le principal objectif d'un geopark avant tout d'explorer, de développer et de célébrer les liens entre un héritage géologique particulier et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel.

Quelles sont ses missions ?

Un geopark a pour missions :

- La **conservation et la protection** des particularités géologiques du territoire (connaissance scientifique, mesures de protection adéquates)
- L'**éducation** et la **sensibilisation** du grand public aux connaissances géoscientifiques et aux concepts environnementaux : développer et exploiter des programmes d'enseignement à différents niveaux afin de faire connaître les liens entre cet héritage géologique et celui des autres patrimoines (naturel, culturel et immatériel). Laboratoire actif, un geopark favorise également la recherche scientifique et la coopération avec les universités et instituts de recherche.
- Le **développement local** à travers un tourisme durable orienté sur la thématique de la géologie (**géotourisme**) : valoriser les patrimoines.

Sources :

<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/earth-sciences/global-geoparks/>
<http://www.europeangeoparks.org/>

Quelle est la portée juridique d'un geopark ?

Le geopark n'a pas de statut juridique propre.

Le statut de geopark n'implique pas de restrictions à une quelconque activité économique ou traditionnelle au sein du geopark, tant que celle-ci est conforme à la législation locale, régionale ou nationale en vigueur.

Un geopark n'est pas une nouvelle catégorie d'espace protégé mais un espace labellisé par l'UNESCO vecteur de conservation patrimoniale, d'éducation et de développement durable.

Les geopark en France

5 geoparks existent actuellement sur le territoire National.

1- Réserve Géologique de Haute Provence Geopark -2000-

Premier Geoparc créé par l'UNESCO (04 - Région PACA)

2- Geopark du Luberon -2004- Territoire du Parc Naturel Régional du Luberon.

(84/04 - Région PACA)

3- Geopark des Bauges -2011- Territoire du Parc Naturel Régional des Bauges.

(73/74 - Région Rhône-Alpes)

4- Geopark du Chablais -2011- Territoire du Syndicat Intercommunal du Chablais

(74 - Région Rhône - Alpes)

5- Geopark des Monts d'Ardèche - septembre 2014 - Territoire du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (07 - Région Rhône-Alpes)

Geoparks en projet :

Pays Beaujolais, Communautés de Communes Briançonnais-Guillevostrois-Queyras (Géoparc des Alpes Cottiennes)...